SNUipp Isère
Bourse du travail
32 avenue de l'Europe
38030 Grenoble cedex 2
04 76 40 14 07
snu38@snuipp.fr
http://38.snuipp.fr

Gabrielle Beyler
Secrétaire départementale

à

Madame l'Inspectrice d'Académie

Grenoble, le 14 juin 2011

Objet : Volet culturel du projet d'école et identifiant personnel des directeurs.

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Des collègues directrices et directeurs d'école nous informent qu'il leur est demandé leur identifiant personnel Iprof et leur mot de passe pour remplir le volet culturel du projet d'école.
Cette demande a été faite par mail à toutes les écoles par la conseillère pédagogique départementale, chargée de mission pour les Arts et la Culture.

Ce procédé ne nous semble pas acceptable.
Leur identifiant et leur mot de passe leur ont été attribués à titre personnel et non au titre de la fonction qu'ils exercent. Rien ne justifie qu'ils s'en servent dans le cadre de leur fonction de direction.

Nous demandons que, pour toute communication d'école nécessitant une adresse électronique et un mot de passe, une adresse fonctionnelle soit attribuée à chaque école avec identifiant et mot de passe.

Certains de nos collègues refusent les conditions dans lesquelles on leur demande de remplir le volet culturel.
Nous vous demandons de trouver une solution pour que leur école ne soit pas pénalisée (envoi papier par exemple).

En vous assurant de notre attachement au service public d'éducation, je vous prie d'agréer, Madame l'Inspectrice d'Académie, mes respectueuses salutations.

Pour le SNUipp FSU,
Gabrielle Beyler